



Étudier à l'étranger

Séjour d'études hors Québec — Échange étudiant

Table des matières

Terminologie	3
Accueil	3
1. Types de projets admissibles.....	3
2. Critères d'admissibilité — Séjour d'études.....	4
3. Destinations possibles	5
Considérations importantes	6
4. Faire son choix de cours.....	8
Votre programme d'études à l'UQAC	8
Recherche sur les sites web des partenaires	9
Comprendre le système de crédits et d'éducation.....	9
5. Déposer votre demande	10
6. Préparation à votre départ	11
7. Pendant votre séjour.....	12
8. Votre retour à l'UQAC	13

Terminologie

BDI : Bureau de l'international

Projet de mobilité : Il s'agit d'effectuer une partie de sa formation académique hors du Québec aussi appelé « mobilité étudiante sortante ». Plusieurs projets sont admissibles que ce soit un séjour d'études - échange étudiant (1 ou 2 trimestres), un stage, un colloque, une cotutelle de thèse, une école d'été, etc.

Responsable de la mobilité sortante : Personne-ressource pour toutes questions se rattachant à un projet de mobilité.



Marianne Paré

Conseillère à la mobilité sortante

Bureau de l'international

Local : **P1-4085**

418 545-5011, **poste 5075**

bdi.mobilite.sortante@uqac.ca

Accueil

Faire un projet de mobilité pendant ses études, c'est l'occasion de :

- Vivre une expérience unique ;
- Enrichir son parcours académique ;
- Créer des liens avec des personnes de différentes cultures ;
- Découvrir un système éducatif différent ;
- Voyager tout en poursuivant ses études.

Financement :

- Possibilité d'obtenir une bourse jusqu'à 1 500 \$/mois pour un maximum de 8 mois de financement.

Les avantages de faire votre projet de mobilité avec l'UQAC :

- Demeurer inscrit.e à temps complet à l'UQAC pendant toute la durée de son projet ;
- Faire reconnaître les crédits effectués lors de sa mobilité dans son programme d'études de l'UQAC ;
- Acquitter ses frais de scolarité à l'UQAC comme à l'habitude sans avoir à payer ceux de l'université d'accueil.

1. Types de projets admissibles

Séjour d'études — Échange étudiant

Étudiant.e inscrit.e à temps complet dans un programme de grade (baccalauréat, maîtrise et doctorat) qui souhaite faire une ou deux trimestres hors du Québec au sein d'un établissement partenaire à l'UQAC.

Ce type d'échange mène à l'obtention du diplôme de l'UQAC seulement.

Ce type de séjour est régi par un protocole d'entente signé entre l'UQAC et un établissement partenaire. Les conditions de participation ainsi que les modalités sont établies par ledit protocole.

- Rendez-vous à la [section Destinations possibles](#) pour connaître tous les partenaires de l'UQAC.

2. Critères d'admissibilité — Séjour d'études

Critères généraux

- ❖ Détenir une admission définitive et être **inscrit.e à temps complet dans un programme de grade** soit de baccalauréat, de maîtrise ou de doctorat de l'UQAC ;
- ❖ Être recommandé.e par votre directeur.trice de programme à l'UQAC ;
- ❖ Obtenir l'autorisation de votre directeur.trice de programme à l'UQAC des choix de cours que vous souhaitez suivre à l'institution d'accueil ;
- ❖ Effectuer votre projet de mobilité de (1) ou deux (2) trimestre(s) au maximum dans une institution **avec laquelle l'UQAC a une entente de partenariat hors du Québec.**

Critères spécifiques par cycle d'études

1^{er} cycle (baccalauréat)

- ❖ **Avoir réussi au moins vingt-quatre (24) crédits** de votre programme de l'UQAC au moment du départ ;
- ❖ Avoir au moment du dépôt et maintenir jusqu'au moment du départ une **moyenne cumulative minimale de 2,5/4,3** ;
- ❖ Être inscrit.e à temps complet à l'université d'accueil et y suivre des cours crédités qui mèneront à l'obtention du diplôme (**avoir l'équivalent de 12 à 15 crédits**).

2^e et 3^e cycle (maîtrise et doctorat)

- ❖ **Avoir réussi au moins neuf (9) crédits** de votre programme au moment du départ ;
- ❖ Avoir au moment du dépôt et maintenir jusqu'au moment du départ une **moyenne cumulative minimale de 3,0/4,3** ;
** Au deuxième cycle, si les résultats ne sont pas disponibles, avoir obtenu une moyenne de programme de 2,5 au baccalauréat.*
- ❖ Être inscrit.e à temps complet à l'université d'accueil et y suivre des cours crédités qui mèneront à l'obtention du diplôme (**avoir l'équivalent de 9 crédits au 2^e cycle**).
** Dans le cadre d'un programme de recherche (2^e ou 3^e cycle), avoir un régime à temps complet à l'université d'accueil.*

Vos engagements

- ❖ Demeurer inscrit.e à l'UQAC et y payer vos droits et frais de scolarité durant la réalisation de votre projet de mobilité ;
- ❖ Répondre aux exigences particulières imposées par l'institution d'accueil au moment du dépôt du dossier de candidature. Par exemple, avoir le niveau de langue exigé par l'institution ;
- ❖ Effectuer toutes les démarches nécessaires pour un départ à l'étranger.

Ne sont pas admissibles

- ❖ Les étudiant.e.s s'étant déjà vu accorder un financement pour ce volet dans le même cycle d'études ;
- ❖ Tout étudiant.e international.e issu.e des partenariats internationaux de l'UQAC présentement en échange à l'UQAC ;
- ❖ Les étudiant.e.s soumis.es à une restriction dans la poursuite des études.

**Les étudiant.e.s internationaux.ales admi.e.s dans un programme de grade avec diplomation de l'UQAC peuvent obtenir du financement, mais certaines conditions supplémentaires s'appliquent. Renseignez-vous : bdi.mobilite.sortante@uqac.ca*

Vous êtes admissible ?

Informez votre direction de programme

Prenez rendez-vous avec la direction de votre programme. Votre directeur.trice pourra être une source d'information et de conseils des plus importantes en plus d'être la personne-ressource pour autoriser votre projet.

Voici une série de sujets à aborder avec lui.elle à ce stade du projet :

- Meilleur moment pour effectuer votre séjour d'études selon votre cheminement académique ;
- Vérifier s'il.elle connaît des partenaires chez qui vous pourriez effectuer votre séjour d'études ;
- Vérifier s'il y a des critères d'admissibilité supplémentaires qui s'appliquent à votre programme d'études.

Vous n'êtes pas admissible ?

Veillez communiquer avec bdi.mobilite.sortante@uqac.ca en indiquant dans votre courriel les détails suivants :

- ✓ Votre code permanent ;
- ✓ Votre programme actuel/celui visé pour votre projet ;
- ✓ La raison pour laquelle vous n'êtes pas admissible ;
- ✓ Un explicatif de quel type de projets de mobilité vous souhaitez effectuer.

Conseil : Avez-vous pensé à regarder les projets admissibles pour les événements à caractère pédagogique ? Peut-être que certains projets pourraient vous intéresser et les critères d'admissibilité sont légèrement différents !

3. Destinations possibles

Pour faire un séjour d'études hors du Québec, vous devez obligatoirement l'effectuer chez un partenaire de l'UQAC.

Pour connaître nos partenaires : [Partenaires BDI](#)

Note : Ce tableau présente les partenariats actifs du BDI, toutefois ce n'est pas tous nos partenaires qui acceptent de recevoir des étudiants en mobilité sortante. Ainsi, nous vous invitons à sélectionner 2 à 3 choix et par la suite faire valider la faisabilité de votre projet avec le responsable de la mobilité sortante : bdi.mobilite.sortante@uqac.ca

Considérations importantes



Support financier

Bourse du Bureau de l'international (BDI)

En déposant votre dossier de candidature pour votre projet de mobilité, vous déposez automatiquement votre candidature pour obtenir une bourse du BDI (en vertu du Programme de mobilité internationale et de courts séjours à l'extérieur du Québec [PMICSE]).

Il faut bien entendu que votre candidature soit retenue afin de bénéficier de cette bourse.

Financement :

4 mois sont admissibles par trimestre d'étude pour un maximum de 2 trimestres représentant 8 mois de financement.

1 trimestre/4 mois	2 trimestres/8 mois
6000 \$	12 000 \$

Ces montants peuvent être modifiés sans préavis.

Note : Le budget annuel est limité, les demandes seront évaluées selon leur ordre d'arrivée et le financement accordé jusqu'à épuisement du budget.

LOJIQ : Les offices jeunesse internationaux du Québec

Le programme de bourse des Offices Jeunesse Internationaux du Québec permet aux étudiants canadiens ou qui résident au Québec depuis au moins 1 an et inscrits à temps complet dans un établissement d'études supérieures au Québec de bénéficier d'un programme de financement pouvant couvrir une partie du billet d'avion.

Pour en connaître davantage, consulter le site web de LOJIQ. www.lojiq.org

Autres possibilités de financement

Certains pays offrent des bourses pour les étudiants qui viennent en trimestre d'études dans leur pays, renseignez-vous sur les sites gouvernementaux du pays visé par votre mobilité.

[Bourses des gouvernements étrangers | Gouvernement du Québec \(quebec.ca\)](#)

Coût de la vie

D'un pays à l'autre, le coût de la vie peut varier et avoir un impact sur le budget à prévoir. Soyez conscient de votre budget afin de prendre une décision éclairée sur le choix de la destination. Habituellement, si l'université que vous choisissez est située dans une métropole, le coût de la vie est plus élevé.

Renseignez-vous auprès des sites officiels des différents pays pour connaître le coût de la vie :

France : Campus France : [Préparez votre budget | Campus France](#)

Belgique : [Quel est le coût de la vie et des études en Belgique francophone ? | Wallonie-Bruxelles Campus \(studyinbelgium.be\)](#)

Outil de calcul du coût de la vie : Numbeo : [Cost of Living \(numbeo.com\)](https://www.numbeo.com)

Voici un exemple de dépenses à prévoir pour un séjour d'études hors Québec de 4 mois :

Budget

Dépenses	Description	Montant
Frais de transport	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Frais de transport aérien (1000 \$ — Europe) ❖ Transport pour se rendre à l'aéroport et à destination (Autobus, trains, taxi...) (100 \$) ❖ Transport pour se déplacer pendant le séjour (métro, autobus...) (350 \$) 	1450 \$
Hébergement	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Hébergement pour la durée des études (700 \$/mois) ❖ Hébergement temporaire à l'arrivée (hôtel, auberge de jeunesse...) 	3000 \$
Nourriture	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Alimentation (Épicerie, restaurant, cafétéria étudiante...) : (500 \$/mois = 2000 \$) 	2000 \$
Assurances et visa	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Assurance maladie (équivalent de la RAMQ) ❖ Assurance voyage complémentaire ❖ Assurance responsabilité civile ❖ Visa 	400 \$
Vaccins et médicaments	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Frais de vaccins et de consultation (avant le départ si nécessaire) ❖ Prescription de médicaments 	250 \$
Communication	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Cartes d'appel, téléphone cellulaire ❖ Internet 	160 \$
Dépenses personnelles	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Voyages et tourisme ❖ Sports ❖ Sorties 	2500 \$
Frais de scolarité (UQAC)	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Les frais de scolarité sont payables avant le départ 	Approx : 1500 \$
Total (pour la durée du séjour)	<p style="text-align: center;">11 260 CAD</p> <p style="text-align: center;">*N'oubliez pas de considérer le taux de change !</p>	

Notez que ce budget est à titre d'exemple et qu'il peut être variable d'une destination à l'autre et d'un.e étudiant.e à l'autre.

Conseil : Il vaut mieux prévoir un budget plus élevé afin de se garder un coussin pour les imprévus ! Rappelez-vous également qu'une fois sur place, il y aura peut-être des opportunités de visites ou de courts voyages que vous n'aviez pas nécessairement planifiés.

Calendrier universitaire

Le calendrier universitaire n'est pas toujours le même d'une université à l'autre :

- En Europe, il est commun pour le trimestre d'automne de commencer à la fin septembre et de se terminer à la fin janvier et le trimestre d'hiver de commencer en février et de se terminer en juin.

- Certaines universités n'incluent pas les dates d'examens dans leur calendrier universitaire. Il y aura alors des dates pour le trimestre de cours et des dates pour la période d'examen.
- Certains partenaires ont des dates différentes par faculté, référez-vous au bon calendrier selon le programme que vous souhaitez effectuer chez le partenaire.

Quoi faire si le calendrier de cours n'est pas en cohérence avec celui de l'UQAC ? Vous devez en parler à votre direction de programme afin d'obtenir son autorisation.

Exigences linguistiques

Sachez que vous devez au préalable maîtriser la langue d'enseignement de l'université où vous souhaitez faire votre séjour hors Québec.

D'une université à l'autre, les exigences peuvent différer ainsi que les pièces justificatives à fournir. Parfois, un test émis par l'UQAC peut servir de pièce justificative, mais certaines universités partenaires exigent un test international tel que le TOEFL.

- Marche à suivre pour obtenir un test de l'UQAC à la section [Déposer votre demande](#).

À noter : nous avons des partenariats avec des universités dont la langue d'enseignement n'est pas nécessairement la même que la langue officielle du pays. Par exemple, nous avons une entente avec une université en Allemagne dont la langue d'enseignement est l'anglais.

Offre de cours

À ce stade, vous devez vérifier parmi les universités partenaires qui vous intéressent celles qui offrent des programmes similaires au vôtre. En ayant discuté au préalable avec votre directeur.trice de programme, il est possible que vous ayez déjà une idée des partenaires qui pourraient être une option possible pour vous.

4. Faire son choix de cours

Pour votre dépôt de candidature, vous avez besoin de remplir le formulaire de choix de cours provisoires.

Voici les actions que nous vous conseillons d'effectuer pour trouver les équivalences de cours à l'établissement d'accueil.

Attention, pour toutes questions, **ne communiquez pas directement avec le partenaire**, la responsable de la mobilité sortante de l'UQAC s'en chargera !

Votre programme d'études à l'UQAC

Tout d'abord, prenez le temps de bien comprendre le programme que vous faites à l'UQAC.

Posez-vous les questions suivantes pour vous aider dans votre recherche de cours à suivre à l'étranger :

- Où en êtes-vous dans votre cheminement académique ?
- Quel trimestre est préférable pour faire votre échange ?
- Est-ce qu'il y a des cours que vous devez obligatoirement faire à l'UQAC ?

Pour vous aider dans cette réflexion, si ce n'est pas déjà fait, vous pouvez contacter votre direction de programme ou votre coordonnateur.trice de département.

Conseil : Pensez à faire vos cours à option à l'étranger. Comme il y a plus de flexibilité dans les choix de cours, il est souvent plus aisé de trouver des équivalences et de les faire approuver par votre direction de programme versus des cours obligatoires qui sont montés précisément pour la structure de votre programme à l'UQAC.

Attention, tous les cours réalisés à l'étranger doivent être contributives à votre programme d'études de l'UQAC sans excéder le nombre de crédits prévus à celui-ci.

Recherche sur les sites web des partenaires

Cette étape peut différer d'un partenaire à l'autre.

Lorsque vous effectuez vos recherches pour trouver l'offre de cours, cherchez sur le site web un onglet « international », « étudiants en échange », ou toute autre appellation qui signifie que vous souhaitez faire un échange et que vous provenez d'un établissement partenaire.

Vérifiez également l'appellation de votre programme dans le pays visé. Le nom du programme peut varier d'un pays à l'autre même parfois d'un établissement à l'autre. Par exemple, le baccalauréat en éducation physique porte l'appellation de : Licence de sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS), en France.

Vous trouverez plusieurs informations pertinentes telles que :

- Cours offerts pour les étudiants en échange ;
- Les exigences langagières (lorsque votre mobilité ne s'effectue pas en français) ;
- Les crédits ;
- Les cours offerts au trimestre visé par votre mobilité*.

*Comme vous effectuez vos recherches plusieurs mois d'avance, il arrive régulièrement que les choix de cours ne soient pas encore disponibles pour le trimestre visé. À ce moment, vérifiez les cours qui s'offrent actuellement dans le programme et faites votre choix en fonction de ceux-ci. C'est pour cette raison que le formulaire que vous remplissez est provisoire comme vos choix vont peut-être changer une fois sur place.

Conseil : Faites valider 2-3 cours en plus par votre direction de programme afin de prévoir le coup si jamais les cours que vous aviez sélectionnés ne s'offrent pas une fois sur place !

Comprendre le système de crédits et d'éducation

Il est important de vérifier le système de crédits dans le pays, voire l'établissement, où vous souhaitez faire votre séjour d'études.

Par exemple

France : 1 crédit québécois est équivalent à 2 ECTS (European Credits Transfer System). Comme vous devez conserver un régime temps plein, cela représentera un minimum de 12 crédits, soit 24 ECTS.

Canada (Ontario) : 3 crédits québécois sont équivalents à 0,5 crédit au Canada. Pour conserver son régime temps plein, cela représentera un minimum de 12 crédits, soit 2 crédits. *Certaines provinces ont le même système que le Québec.*

À noter : Il arrive régulièrement que le nombre de cours suivis à l'étranger ne soit pas le même qu'à l'UQAC pour mener à un régime temps plein. **L'important est que le nombre de crédits soit équivalent.**

Système éducation : Renseignez-vous sur les niveaux d'études dans le pays visé. Par exemple, si vous êtes au baccalauréat et que vous souhaitez faire votre séjour en France pour votre 2e année, vous devrez regarder pour un programme de licence.

5. Déposer votre demande

Dates importantes



1^{er} dépôt : 15 février 2023 – Pour un départ prévu au trimestre d'automne 2023, hiver 2024 et pour ceux qui font une mobilité de deux trimestres. (Automne et hiver)

2^e dépôt : 27 septembre 2022* — Trimestre d'hiver 2023/d'été 2023.

*Moins de possibilités dans les choix d'institutions.

Nous vous recommandons de déposer votre candidature pour le trimestre d'hiver à la première date lorsque possible.



Déposer sa candidature

La responsable de la mobilité sortante accusera réception du dossier complet en ligne et vous contactera si ce dernier est incomplet.

Documents à déposer pour votre candidature :

Formulaires	Précisions
<p><u>Formulaire de choix de cours provisoires</u> signé par la direction de votre programme d'études.</p>	<p>Ce formulaire vous permettra d'indiquer les cours que vous souhaitez suivre à l'université d'accueil. Il est de votre responsabilité de trouver les équivalences des cours et de les faire valider par la direction de votre programme.</p> <p>Consulter l'étape 4 : <u>faire son choix de cours.</u></p>
<p><u>Lettre de motivation</u> rédigée dans la langue d'enseignement de l'établissement d'accueil.</p>	<p>Présentation de vos objectifs académiques, professionnels et personnels liés à votre projet de mobilité.</p>

<p>Relevé de notes non officiel de l'UQAC. Via votre portail étudiant.</p>	<p>Vous devez fournir le relevé de notes le plus récent qui est disponible sur votre portail étudiant.</p>
<p><u>Attestation de vos compétences linguistiques</u> si la langue d'enseignement de l'université d'accueil est autre que le français.</p>	<p>Si votre projet de mobilité se fait dans un environnement autre que francophone, vous devez posséder les compétences linguistiques requises afin d'y participer, voici ce que l'UQAC vous offre :</p> <p>Séjour anglophone</p> <ul style="list-style-type: none"> • <u>Cours d'anglais crédités</u> • <u>Exercice en ligne TOEFL et test</u> <p>Dans le cas où vous n'avez pas à effectuer un test officiel, mais plutôt à prouver votre niveau d'anglais, vous devrez prendre rendez-vous auprès de madame Jacinthe Girard afin d'effectuer un test de classement en anglais. Une lettre de confirmation de votre niveau devra être émise par la direction de l'unité d'enseignement en sciences du langage et communication.</p> <p>Pour la joindre par courriel : Jacinthe_Girard@uqac.ca Par téléphone : 418 545-5011, poste 5337</p> <p>Séjour hispanophone</p> <ul style="list-style-type: none"> • <u>Cours d'espagnol crédités</u> • <u>Ateliers de la vie étudiante</u>
<p>Photocopie de votre passeport et/ou de votre certificat de naissance.</p>	<p>Votre passeport doit être valide au moins 6 mois après la date prévue de votre retour.</p>
<p>Spécimen de chèque</p>	<p>Assurez-vous d'avoir en main votre spécimen de chèque au moment du dépôt de votre candidature.</p>

Suivant la date limite du dépôt de candidature, le BDI fera l'évaluation de tous les dossiers complets et remis à temps.

Environ deux semaines après cette date, tous les étudiants seront contactés pour recevoir la réponse à leur demande.

6. Préparation à votre départ

Une fois votre demande approuvée, le BDI se chargera de transmettre votre demande auprès du partenaire ciblé.

Constitution de votre dossier d'admission chez le partenaire

Vous recevrez par courriel directement du partenaire ou par la responsable de la mobilité sortante la marche à suivre pour compléter votre demande d'admission chez le partenaire. Il est possible que vous ayez à soumettre des pièces justificatives différentes de celles demandées par l'UQAC, tous les partenaires ont leur propre démarche.

Il est de votre responsabilité de respecter les conditions et les dates limites imposées par le partenaire. À noter : l'acceptation de votre candidature à la mobilité de l'UQAC ne garantit pas votre admission chez le partenaire.

Suivant ces démarches, le partenaire vous acheminera **une lettre d'admission que vous devez obligatoirement transmettre au responsable de la mobilité sortante.**

À la réception de la lettre d'admission du partenaire, le financement pour votre bourse de mobilité est approuvé et une lettre de confirmation vous sera acheminée.



Félicitations ! Votre projet de mobilité étudiante prend forme.

Rencontre prédépart — obligatoire pour tous les étudiants.

Vous assisterez à une rencontre prédépart portant sur tous les aspects nécessaires au bon déroulement d'un projet de mobilité. Plusieurs thèmes seront abordés entre autres :

- Les formalités d'entrée au pays d'accueil ;
- Les risques à l'international ;
- Le logement ;
- L'aspect financier ;
- La santé en voyage ;
- La préparation culturelle.

La date de la rencontre vous sera communiquée par courriel en temps et lieu.

7. Pendant votre séjour

Arrivée et installation

À votre arrivée dans votre nouveau milieu de vie, vous devez prendre le temps nécessaire pour vous installer adéquatement avant de commencer vos études. Vous pouvez vous adresser au bureau d'accueil des étudiants étrangers de l'université qui vous reçoit pour être guidé dans les premières démarches et recevoir toute l'information nécessaire.

Signature et envoi du formulaire de choix de cours final à l'UQAC

Dès votre arrivée à l'université d'accueil, faites signer votre formulaire de choix de cours final par le responsable de votre programme d'études et faites-le parvenir par courriel à l'adresse : bdi.mobilite.sortante@uqac.ca

Si votre projet de mobilité s'échelonne sur deux trimestres, vous devrez refaire cette étape avec votre second formulaire de choix de cours final au début du deuxième trimestre.

Si vous constatez lors de votre inscription à l'université d'accueil que les cours suivis diffèrent des cours apparaissant sur votre Formulaire de choix de cours final, il est essentiel que vous communiquiez le plus rapidement possible par courriel avec la direction de votre programme d'études à l'UQAC en ajoutant bdi.mobilite.sortante@uqac.ca en copie conforme (CC). Il est impératif d'obtenir l'aval de votre direction de programme le plus tôt possible afin de vous assurer que les crédits réalisés à l'étranger seront reconnus dans votre formation. L'omission de cette démarche pourrait entraîner un retard de votre cheminement académique et le versement de votre bourse pourrait être affecté.

Versements de la bourse

Le premier versement de votre bourse d'études à l'extérieur du Québec sera déposé dans votre compte bancaire une dizaine de jours ouvrables après la date limite pour les modifications d'inscription sans mention d'échec et avec remboursement ou après la date limite pour l'abandon de cours sans mention d'échec et sans remboursement, selon votre date de départ. Veuillez consulter les [calendriers universitaires](#) UQAC. **Attention, il est primordial de payer vos droits et frais de scolarité avant la date limite de paiement inscrite dans le calendrier universitaire afin de bénéficier de votre bourse.**

Le deuxième versement de votre bourse d'études à l'extérieur du Québec sera déposé dans votre compte bancaire une dizaine de jours ouvrables après la date limite pour l'abandon de cours sans mention d'échec et sans remboursement, à la condition que votre formulaire de choix de cours final soit parvenu au service de mobilité étudiante sortante de l'UQAC.

Obtention du relevé de notes officiel

À la fin de votre séjour et avant votre départ de l'université d'accueil, faites les démarches requises afin que cette université fasse parvenir au Bureau du registraire de l'UQAC un relevé de notes officiel des cours que vous y avez suivis. Si cela n'est pas possible, veuillez récupérer vous-même ledit relevé.

Réussite de votre séjour d'études

Pendant votre séjour, vous devrez vous référer à votre université d'accueil à l'étranger pour toute question relative à vos études sur place. Dans presque chacune des universités, une personne-ressource est attitrée aux étudiants étrangers, vous pouvez la consulter. Vous pouvez également contacter les personnes responsables de la mobilité à l'UQAC. Quoi qu'il en soit, vous recevrez, pendant votre séjour, des correspondances courriel de leur part.

8. Votre retour à l'UQAC

Quelques jours avant votre retour au Québec, vous recevrez par courriel un rapport de séjour obligatoire à remplir permettant notamment de donner vos commentaires sur votre séjour, faire un partage de votre expérience, etc.